

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
24 juin 2025

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 24/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Christophe SONREL, René WAGNER

Absents représentés : Jean-Claude BAZIN pouvoir donné à Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY pouvoir donné à Philippe DANIEL, Murielle GRIFFOUL pouvoir donné à Bruno MINUTIELLO, Maurice HERIAT pouvoir donné à Bernard MULLER, Linda KWIECIEN pouvoir donné à Olivier MARTET, Gérard RITZ pouvoir donné à Rose-Marie FALQUE, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Jocelyne CAREL

Absents : Christian GEX, Thierry MERCIER, Rémi VUILLAUME

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe SONREL

Membres présents.....19
Absents représentés.....7
Absents.....3
Votants.....26

Délibération 2025 037

ADIMNISTRATION GENERALE - Approbation du compte rendu du comité de pôle du 02 juin 2025

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	7	26	0	0	0

Procès-Verbal en annexe

Monsieur le Président soumet le procès-verbal de la séance du 02 juin 2025 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant approbation définitive.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à :

- APPROUVE le procès-verbal du 02 juin 2025

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 4 juillet 2025
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2025.07.08 11:06:22 +0200
Ref:9082421-13671238-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du
Lunévillois